



Hébergement sans autorisation

Par **Mcette F**, le **10/04/2017** à **12:20**

Bonjour, rnJe me tourne vers vous concernant la situation de ma grand-mère hospitalisée suite un grave AVC et en incapacité de faire valoir ses droits. Elle a hébergé un de ces petits enfants et souhaitait que cela cesse. Malheureusement son état de santé imprévu à l'époque , a laissé l'occasion à la personne de prendre le double des clés sans autorisation. Cette personne loge actuellement dans la maison de ma grand-mère et utilise sa voiture toujours sans avoir demandé quoi que ce soit aux enfants de ma grand-mère. Quelles sont les procédures pour la déloger ? Peux-t-on changer les serrures pour empêcher ce squat ? rnDe plus , il est clairement établi que l'état de santé de ma grand-mère s'est dégradé suite à l'accueil de cette personne et les proches sont prêts à en témoigner. rnMerci d'avance pour vos conseils avisés